

Chers adhérents,

Comme vous le savez certainement, il est question de réduire fortement le nombre de contrats aidés (CAE) financés par l'Etat pour les jeunes de moins de 26 ans.

Vous lirez dans les courriers joints que, si cette décision s'appliquait aux centres de sauvegarde dont le Tichodrome, cela mettrait en difficulté notre fonctionnement et nous empêcherait de former de nouveaux capacitaires (qui doivent être titulaire d'un "certificat de capacité", diplôme obligatoire pour ouvrir et diriger un centre de sauvegarde, le candidat doit avoir au moins 2 ans d'expérience à temps complet dans un centre).

Nous vous demandons, d'envoyer ces courriers à leurs différents destinataires en mettant votre adresse en haut à gauche, la date en haut à droite et en signant.

Vous pouvez rajouter en fin de courriers quelques mots ou quelques phrases mais ce n'est en aucun cas une obligation.

En aucun cas il faut exprimer un avis politique quel qu'il soit et il est indispensable de rester courtois, il en va de la crédibilité de notre centre!

Dans le cas particulier de votre député en plus des consignes ci-dessus, vous mettrez vous-même son nom et l'adresse suivante : Assemblée Nationale 126, rue de l'Université 75355 PARIS SP 07

L'objectif est d'envoyer le plus possible de courriers afin que la Présidence , les 2 Ministères concernés et votre député aient connaissance de notre existence et de nos difficultés.

Nous vous remercions du temps que vous prendrez pour envoyer ces 4 courriers, nous comptons sur vous.

La lettre au Président de la République n'a pas besoin d'être affranchie, les autres oui.